Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 771

Rubrik: Presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fait son originalité: le passage à un mode de production décentralisée, à une production locale beaucoup plus économe en énergie et en travail. Gorz précise: «(...) *Veiller à ce que la micro-électronique ne soit pas utilisée en vue de nouvelles concentrations de pouvoirs, mais en vue de ce qu'elle est seule à rendre possible: des décisions de production décentralisée, un développement considérable des productions locales, économes en énergie et en travail.*»

Dernières précisions pour DP 768. Il fallait lire: le système social est *«de plus en plus difficile à maintenir»* (et non pas «de plus en plus intolérable»); *«ce ne sont plus des nécessités et obstacles matériels, mais seulement les rapports politiques de domination qui nous séparent du but»* (et non pas les «contraintes politiques»).

On n'est jamais assez précis.

PRESSE

Tout est dans le titre

Presse dite d'information et presse dite d'opinion: cherchez la différence! Elle n'est souvent pas là où on l'attend... Petit exercice pratique. Le 26 mars dernier paraît dans tous les quotidiens d'une certaine «tenue» une petite dépêche de l'Agence télégraphique suisse (ATS) donnant l'essentiel d'une réponse du Conseil fédéral sur l'état de la place financière suisse. Sujet «sensible», comme on dit aujourd'hui, puisque les jérémiades des banquiers trouvent appui sur un prétendu affaiblissement de ladite place pour conclure à une révision (à la baisse, bien entendu!) du système fiscal les concernant.

Le même texte de l'ATS donc, presque partout, soigneusement dosé à première vue, sans aucun commentaire; mais que les rédactions trouvent moyen de présenter sous des éclairages pour le moins divergents.

Ci-dessous, d'abord, la version «Journal de Genève». Résolument optimiste. Titre à l'appui: «Bonnes perspectives»...

Et puis la version «Nouvelliste», plus alarmiste: «Berne s'inquiète tout de même».

Le quotidien libéral genevois s'offre le luxe de la sérénité, moyennant une coupure dans la dépêche d'agence, le dernier paragraphe qui détaille les rapports à venir sur la question. Le «Nouvelliste» en revanche trouve argument précisément dans ce dernier paragraphe, qu'il prend soin de reproduire, pour orienter la lecture du texte — un truc rédactionnel constant dans le quotidien valaisan qui parvient ainsi à commenter par des titres musclés les articles les plus anodins.

Transmission d'une information ou mise en évidence d'une opinion? Une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Prenez au surplus en compte que les lecteurs se bornent souvent à parcourir les titres et que, s'ils vont plus loin, ils s'arrêtent dans la majeure partie des cas (sauf pour les sujets auxquels ils sont particulièrement sensibles) au premier paragraphe (dans le «Journal de Genève» et dans le «Nouvelliste», le même résumé annonçant le rapport du Département des finances).

RÉPONSE DE BERNE

Bonnes perspectives d'avenir pour la place financière suisse

Berne, 25 (ATS). – Au vu de la stabilité des institutions helvétiques, de la relative solidité de notre monnaie et du bon fonctionnement des autorités de surveillance, les perspectives d'avenir de la place financière suisse ne peuvent être envisagées avec pessimisme. Telle est la réponse donnée lundi par le Conseil fédéral à une interpellation. La question reste toutefois d'actualité puisqu'elle est à l'étude au Département fédéral des finances et qu'un rapport sera publié à ce propos.

Le conseiller national radical lucernois Kaspar Villiger s'inquiétait de la capacité concurrentielle de la place financière suisse, suite au rachat par une grande banque de notre pays d'une société londonienne de courtage. Une opération justifiée par les conditions générales imposées dans notre pays qui empêcheraient d'effectuer certaines opérations.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral constate que le volume des affaires réalisées par les banques suisses continue d'augmenter, quand bien même il y a eu un certain ralentissement des opérations conclues en Suisse. Envisager des allégements fiscaux, ainsi que les milieux bancaires le demandent? Il ne faut pas oublier, précise le Conseil fédéral, que les finances helvétiques ne sont nullement assainies. Une perte de recettes n'est donc pas envisageable.

PLACE FINANCIÈRE SUISSE

Berne s'inquiète tout de même

BERNE (ATS). – Au vu de la stabilité des institutions helvétiques, de la relative solidité de notre monnaie et du bon fonctionnement des autorités de surveillance, les perspectives d'avenir de la place financière suisse ne peuvent être envisagées avec pessimisme. Telle est la réponse donnée hier par le Conseil fédéral à une interpellation. La question reste toutefois d'actualité puisqu'elle est à l'étude au Département fédéral des finances et qu'un rapport sera publié à ce propos.

Le conseiller national Kaspar Villiger (rad. LU) s'inquiétait de la capacité concurrentielle de la place financière suisse, suite au rachat par une grande banque de notre pays d'une société londonienne de courtage. Une opération justifiée par les conditions générales imposées dans notre pays qui empêcheraient d'effectuer certaines opérations.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral constate que le volume des affaires réalisées par les banques suisses continue d'augmenter, quand bien même il y a eu un certain ralentissement des opérations conclues en Suisse. Envisager des allégements fiscaux, ainsi que les milieux bancaires le demandent? Il ne faut pas oublier, précise le Conseil fédéral, que les finances helvétiques ne sont nullement assainies. Une perte de recettes n'est donc pas envisageable.

Toutefois, conscient de la rapidité des changements et des dangers qui pourraient survenir pour la capacité concurrentielle de la place financière de la Suisse, le Département fédéral des finances a chargé un groupe de travail d'étudier ces divers problèmes. Le Conseil fédéral annonce d'ores et déjà un rapport traitant des mesures susceptibles d'améliorer cette capacité concurrentielle ainsi que d'éventuelles propositions pour réaliser ces objectifs.